

**La collecte des ordures ménagères a lieu le mardi matin.** Il est préférable de déposer le bac individuel le lundi soir.

Afin de préserver la propreté urbaine, chaque foyer est doté d'un bac individuel roulant pour déposer les sacs d'ordures ménagères. Les nouveaux arrivants sont invités à prendre contact avec le secrétariat de Mairie afin d'obtenir leur bac.

Depuis Octobre 2019, des bacs jaunes ont été distribués dans tous les foyers collectés en porte à porte. Ces bacs sont collectés le jeudi des semaines paires.

Des sacs jaunes sont également à la disposition des foyers non collectés en porte à porte (habitants des hameaux) au secrétariat de la mairie pour le tri (recyclage plastique, emballages, boîtes de conserve, papier etc...).

Tout autre déchet tels que les déchets verts, les encombrants et les gravats sont exclus de cette collecte.

Des points de recyclage pour le verre sont à votre disposition sur plusieurs points de la commune : parking du stade, cimetière, jardin public.